



Communiqué de presse, 17 décembre 2019

## Analyse du Cnajep du Projet de Loi de Finances 2020

# Budget 2020 : un manque d'ambition pour la jeunesse et les associations !

Le Cnajep a produit une [analyse technique et politique du projet de loi de finances](#) sur le programme 163 « jeunesse et vie associative ». Si le budget est en hausse de 8%, ce n'est pas au bénéfice des associations de jeunesse et d'éducation populaire ou de programmes de lutte contre la précarité de la jeunesse.

Le service national universel et le développement du service civique représentent 81 % du budget du programme, tandis que le soutien aux associations qui éduquent des enfants et des jeunes à la citoyenneté, les aident à partir en vacances, tissent du lien entre les générations, et participent à la dynamique des territoires ne représentent que 19% du programme.

Le budget prévoit une augmentation des postes FONJEP, qui donnera un peu d'air à des associations asphyxiées, mais ne compensera pas la fin des contrats aidés de 2017. Les associations emploient 1,8 million de salarié.e.s, c'est plus que les secteurs de la banque et du BTP réunis : le soutien n'est pas à la hauteur des emplois créés et de la richesse produite par le secteur.

Le service civique voit son budget global augmenter, mais le ratio par jeune accueilli diminue. Ainsi, les conditions pour permettre la qualité de l'accompagnement et la durée des missions s'émeussent. C'est un signal inquiétant.

Finalement, le grand gagnant de ce budget est le service national universel. Le Cnajep alerte en vue de sa généralisation :

- son développement ne peut se faire au détriment du soutien aux associations et aux territoires.
- le SNU ne peut se substituer à une politique de jeunesse qui réponde aux besoins des jeunes de se loger, d'étudier, de se soigner, de se nourrir et de s'autonomiser.

Les citoyens et citoyennes, et les jeunes en particulier, ont besoin d'associations indépendantes qui inventent et transforment la société vers plus d'égalité.

**A quand des associations de jeunesse et d'éducation populaire soutenues à la hauteur de ce qu'elles produisent comme richesse économique et sociale ?**

---

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)

---

Contact : Audrey Baudeau – Tel : 01 40 21 14 21 - 06 77 14 75 96  
[cnajep@cnajep.asso.fr](mailto:cnajep@cnajep.asso.fr)